

Nº 36

Le 6 juillet 2016

## LE STTP DÉPOSE UNE PLAINE DE PRATIQUE DÉLOYALE DE TRAVAIL CONTRE POSTES CANADA

En vertu du *Code canadien du travail*, les parties doivent déployer tous les efforts raisonnables pour conclure une convention collective et elles doivent négocier de bonne foi. De plus, le *Code* interdit aux employeurs de s'ingérer dans les affaires d'un syndicat. Aujourd'hui, le STTP a déposé une plainte formelle auprès du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) alléguant que la direction de Postes Canada a négligé de négocier de bonne foi et qu'elle a entravé le droit du Syndicat de représenter ses membres.

La plainte vise les unités de négociation urbaine et rurale. Elle décrit en détail le refus de Postes Canada de mener des discussions ou des négociations significatives pour l'unité des FFRS. En ce qui concerne les deux unités, Postes Canada refuse toute négociation au sujet de son offre globale déposée une semaine avant l'obtention, par les parties, du droit de grève ou de lock-out. Postes Canada contourne aussi le processus de négociation collective en négociant par l'entremise des médias. Par exemple, elle allègue que nos propositions coûteraient un milliard \$, une affirmation qu'elle a diffusée dans les médias à maintes reprises dans le passé, mais elle refuse de répondre aux demandes répétées du Syndicat qui aimerait bien savoir comment elle en est arrivé à un tel chiffre.

Au lieu de négocier, l'employeur a simplement présenté des offres qu'il savait totalement inacceptables pour le Syndicat. Et pour couronner le tout, des représentantes et représentants de la direction se permettent de communiquer directement avec les membres du Syndicat, leur faisant des menaces et leur transmettant de l'information erronée.

Une fois que les parties auront présenté leurs observations au CCRI, celui-ci déterminera de quelle manière il entend procéder. Nous avons aussi demandé que la plainte soit entendue immédiatement.

*Les négociations se poursuivent*

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons eu une rencontre avec Postes Canada le 4 juillet dernier au cours de laquelle la Société nous a communiqué par écrit son rejet de notre offre globale. Nous l'avons rencontrée de nouveau aujourd'hui, en présence des médiatrices et du médiateur, pour discuter de plusieurs questions. La rencontre n'a malheureusement pas donné lieu à des progrès importants, mais nous demeurons déterminés à poursuivre le processus de négociation.

Nous allons continuer de vous tenir informés de tout nouveau développement.

**Comme toujours, demeurons unis; informons-nous;  
et ne cédons pas à la provocation.**



Sylvain Lapointe  
Négociateur en chef – unité urbaine



George Floresco  
Négociateur en chef – unité des FFRS

/jl sepb 225 / gl/scfp1979  
2015-2019/Bulletin n°135

**Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue**